

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 février 2020

Étaient présents (formant la majorité des membres en exercice)

M. Guy PISLARD - Mme Mélina NICOLAS - MM Éric VIAUD – Franck DESCHAMPS – Olivier COUPPEY –
Mme Corinne DANDO – Frédéric LAFONTAINE et Ali JBRANE

Étaient absents : Mme Magali NOIZAT – M. Daniel TIRARD

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2019

Le compte administratif 2019 est établi en concordance avec le compte de gestion 2019 dressé par
Mme la Trésorière de Mondeville.

Celui-ci est présenté au Conseil Municipal avec les résultats suivants :

A. Résultats 2019 du BUDGET GENERAL	
Excédent de fonctionnement reporté 2018	538 187.43 €
Excédent de fonctionnement 2019	100 243.78 €
Excédent de fonctionnement cumulé	638 431.21 €

Excédent d'investissement reporté 2018	22 373.45 €
Déficit d'investissement 2019	-301 212.79 €
Déficit d'investissement cumulé	-278 839.34 €

B. Résultats 2019 du budget annexe du SERVICE ASSAINISSEMENT EAUX USEES	
Excédent de fonctionnement reporté 2018	63 708.05 €
Déficit de fonctionnement 2019	- 3 532.08 €
Excédent de fonctionnement cumulé	60 175.97 €

Excédent d'investissement reporté 2018	13 402.35 €
Excédent d'investissement 2019	7 457.22 €
Excédent d'investissement cumulé	20 859.57 €

Monsieur le Maire, ayant quitté la séance au moment du débat et du vote, conformément à
l'article 2121-14 du CGCT,

Mme Mélina NICOLAS, exerçant la présidence, invite le Conseil Municipal à se prononcer,
Considérant que l'approbation du compte administratif 2019 permet d'apprécier les résultats de
l'exercice par rapport aux prévisions,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents :

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE le compte administratif 2019 du budget principal et du budget annexe du service assainissement eaux usées.

oo oo oo oo oo

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

L'article L.2311-15 du Code Général des collectivités territoriales dispose que les résultats de
l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats
définitifs lors du vote du compte administratif.

Considérant que le compte administratif adopté lors de cette séance du 28 février 2020 présente les résultats suivants :

BUDGET GENERAL

Section de Fonctionnement	
Résultats de l'exercice 2019	100 243.78 €
Résultat 2018 reporté	538 187.43 €
Résultats à affecter	638 431.21 €

Section d'Investissement	
Résultats de l'exercice 2019	- 301 212.79 €
Résultat 2018 reporté	22 373.45 €
Total du déficit d'investissement	- 278 839.34 €
Restes à réaliser 2019	16 000.00 €
Besoin de financement	294 839.34 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Reporter le déficit d'investissement de 278 839.34 € à l'article 001 (dépenses)
- Affecter à la section d'investissement la somme de 294 839.34 € à l'article 1068
- Reporter le solde disponible de fonctionnement soit la somme de 343 591.87 € à l'article 002 (recettes)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide cette proposition d'affectation des résultats sur l'exercice 2020.

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020

1. Budget annexe du service assainissement eaux usées

Adopté à l'unanimité, il s'équilibre comme suit :

Section de Fonctionnement : 69 430.54 €

Section d'Investissement : 85 751.00 € dont les travaux de réfection prévus à la station du Mesnil-Touffray estimés à environ 65 000 € HT.

2. Budget principal

Adopté à l'unanimité

Dépenses de Fonctionnement

Achats	26 400.00
Services extérieurs	103 000.87
Autres services extérieurs	7 820.00
Impôts et taxes	900.00
Charges de personnel, médecine du travail, assurance	81 450.00
Autres charges de gestion	83 272.00
Charges exceptionnelles	287 273.00
Reversement sur FNGIR	11 566.00
Virement à la section d'investissement	20 000.00
TOTAL DES DEPENSES	621 681.87

Recettes de Fonctionnement

Ventes de produits	2 200.00
Impôts et taxes	136 000.00
Dotations et subventions	136 690.00
Atténuation de charges	3 200.00
Excédent de fonctionnement reporté	343 591.87
TOTAL DES RECETTES	621 681.87

Dépenses d'Investissement

Déficit d'investissement reporté	278 839.34
Frais d'étude (schéma directeur d'incendie)	10 000.00
Frais de bornage	3 000.00
Achat mobilier urbain et matériel de signalisation	3 000.00
Achat matériel informatique	1 000.00
Achat matériel de voirie	7 000.00
Travaux de voirie	63 207.00
TOTAL DES DEPENSES	366 046.34

Recettes d'Investissement

Affectation du résultat d'exploitation	294 839.34
Récupération de la TVA sur les investissements de 2019	49 807.00
Taxe d'aménagement	1 400.00
Virement de la section de fonctionnement	20 000.00
TOTAL DES RECETTES	366 046.34

VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2020

Une faute de frappe a été commise dans le compte-rendu du 20 février dernier. La subvention votée à l'amicale Barbery Cyclo est bien de 500 € et non de 400 €

Amicale Barbery Cyclo	500
Associat° parents d'élèves	400
Secours catholique	150
ADMR de Bretteville sur Laize	100
Travail Emploi Formation du Cingal	100
Essor du Val Clair	250
Entente Sportive de Barbery St Germain	400
Jumelage Franco-Allemand	100
Le Monde des enfants	400
CNRS (activité tuilière)	250
Le comité de loisirs	400
Barbery Pétanque	250

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Guy PISLARD

